

# Pressespiegel

Seminar:

„Europäisch-marokkanische Rechtsangleichung: Errungenschaften und Grenzen“

9. Mai 2013, Rabat

---



Rabat: séminaire sur la convergence réglementaire entre le Maroc et l'Europe

**L'Association Ribat Al Fath pour le développement durable et la Fondation Konrad Adenauer organisent, jeudi à Rabat, un séminaire sous le thème « Maroc-Europe, la convergence réglementaire acquis et limites ».**

Le caractère prioritaire de la convergence réglementaire a été confirmé par le statut avancé récemment accordé au Maroc et qui place le rapprochement des législations parmi les défis à relever pour une intégration plus intense du marché intérieur européen, indique un communiqué de l'Association Ribat Al Fath, ajoutant que la convergence réglementaire y est considérée essentielle pour la mise en œuvre du document conjoint sur le statut avancé.

L'appel avait été lancé pour l'élaboration d'un programme national de convergence réglementaire et la mise en place d'une instance marocaine de coordination interministérielle de la convergence réglementaire.

Le séminaire examinera plusieurs problématiques relatives à la mise en œuvre d'une stratégie du rapprochement et de planification des actions de coopération et à l'évaluation des acquis et des priorités, selon la même source.

<http://www.medias24.com/91507052013Rabat-seminaire-sur-la-convergence-reglementaire-entre-le-Maroc-et-l-Europe.html>

Édition N° 4029 du 2013/05/13

## MAROC/UE LA CONVERGENCE REGLEMENTAIRE URGENTE

- UN PLAN NATIONAL DE CONVERGENCE A PREPARER PAR LE MAROC D'ICI 2015
- SECTEURS PRIORITAIRES, COUT, IMPACTS... LES ELEMENTS A IDENTIFIER
- IL PERMETTRA DE MESURER L'ECART ENTRE LE CADRE LEGISLATIF MAROCAIN ET CELUI DE L'UE

Le rapprochement réglementaire figure parmi les objectifs fondamentaux du Statut avancé accordé au Maroc par l'Union européenne (UE). Où en est la mise en œuvre de ce chantier lourd et complexe à un moment où les négociations sont entamées entre le Maroc et l'UE pour l'adoption d'un accord de libre échange complet et approfondi? C'était l'objet du séminaire organisé, jeudi dernier, par l'association Ribat Al Fath pour le développement. Pour ouvrir le débat, Youssef Amrani, ministre délégué auprès du ministre des Affaires étrangères rappelle que depuis l'adoption, en 2008, du document conjoint sur le Statut avancé, le Maroc et l'UE œuvrent ensemble dans une logique de proximité optimale et réfléchi avec une ambition de renforcer le positionnement du Maroc dans l'espace européen. Ce partenariat se traduit aujourd'hui notamment par un renforcement de concertation sur le plan politique et un rapprochement graduel de la législation marocaine avec l'acquis communautaire. Pour sa part, le nouvel ambassadeur de l'UE au Maroc, Rupert Joy, rappelle l'importance accordée au volet de l'harmonisation réglementaire avec le Statut avancé. Cette importance sera renforcée davantage dans le cadre du Plan d'action de voisinage Maroc-UE 2013-2017, dont la signature est attendue dans les prochains mois. «Ce plan introduit une sorte d'institutionnalisation du processus du rapprochement réglementaire», explique l'ambassadeur de l'UE. Mais le Maroc est invité à préparer, d'ici 2015, un plan national de convergence. Le responsable de l'UE tient à signaler que le chantier de rapprochement avec l'acquis communautaire a déjà commencé depuis des années. Ainsi, à titre d'exemple «certains secteurs dans le cadre des normes industrielles et sanitaires sont déjà en partie rapprochés avec l'acquis de l'UE», rappelle Joy. Pour l'ambassadeur de l'UE, «l'adoption du plan national n'est donc pas le point de départ du processus, mais plutôt un instant de maturation et d'organisation du processus plus réfléchi et plus global». Ce plan national représentera l'occasion d'entamer un pilotage stratégique du processus en vue d'atteindre les objectifs d'intégration de l'économie marocaine avec l'UE. Il doit ainsi apporter des réponses à certaines questions essentielles résumées par l'ambassadeur dans les points suivants. La première porte sur l'écart entre le cadre



législatif marocain et son application et l'acquis de l'Union. Un diagnostic de cet écart sera utile pour les secteurs jugés potentiellement intéressants au rapprochement. Il faut aussi s'interroger sur l'impact de ce diagnostic sur les secteurs identifiés. Sans oublier d'évaluer le coût du rapprochement et également du non rapprochement. Enfin, il serait utile d'identifier les secteurs prioritaires pour ce rapprochement qui vont permettre au Maroc de dégager un bénéfice notamment en termes de croissance, de réduction du chômage, d'augmentation des exportations et drainage d'investissements étrangers.



11/5/2013

### **L'Ambassadeur de l'UE au Maroc: La convergence réglementaire, une question stratégique dans les relations Maroc-UE**

La convergence réglementaire est considérée une question stratégique dans les relations entre Maroc et l'Union européenne (UE), a affirmé, jeudi à Rabat, l'Ambassadeur de l'UE au Maroc, Rupert Joy, relevant l'importance du pilotage de ce processus afin de garantir la réussite de rapprochement du Royaume avec l'UE.

"Le rapprochement réglementaire est une question stratégique dans les relations Maroc-UE. Le pilotage collectif de ce processus revêt une grande importance pour le Maroc, afin de garantir le succès de ce rapprochement", a indiqué l'ambassadeur qui intervenait lors d'un séminaire scientifique sur "Maroc-Europe: La convergence réglementaire, acquis et limites".

Dans ce cadre, M. Joy a rappelé l'adoption, en octobre 2008, du document conjoint Maroc-UE relatif à l'octroi d'un Statut avancé pour le Royaume, qui a été traduit par le renforcement de l'attention du Royaume de se rapprocher avec l'acquis communautaire, relevant la nécessité de la mise en place, à terme, d'un espace économique commun entre l'UE et le Maroc caractérisé par une intégration poussée de l'économie marocaine à celle européenne.

Pour ce qui est du plan d'actions voisinage Maroc-UE (2013-2017), l'ambassadeur a indiqué qu'il sera bientôt signé par les deux parties, notant qu'il devrait introduire un élément de qualification stratégique et une institutionnalisation du processus de rapprochement réglementaire.

Il a, à cet égard, appelé à identifier le type de rapprochement qui devrait permettre au Maroc de réaliser une croissance économique importante, une baisse du taux de chômage et une augmentation des exportations et du taux de compétitivité de l'économie marocaine.

Pour sa part, le président délégué de l'Association Ribat Al-Fath, Farid El Bacha a indiqué que la convergence réglementaire est considérée «essentielle» pour la mise en oeuvre du document conjoint Maroc-UE sur le statut avancé et pour un véritable

rapprochement avec l'UE.

M. El Bacha, également professeur universitaire, a passé en revue les acquis du Maroc en matière de modernisation de son système juridique et de son rapprochement avec l'acquis communautaire, relevant la divergence des systèmes juridiques malgré la convergence des lois avec l'UE.

«L'ouverture à d'autres cultures juridiques constitue un élément fondamental pour le rapprochement», a-t-il insisté.

De son côté, Taoufik Mouline, directeur général de l'Institut royal des études stratégiques (IRES), a souligné que le rapprochement réglementaire à l'Europe est un choix stratégique pour le Maroc, relevant toutefois que cette convergence est entaché des difficultés au niveau de certains chantiers transversaux, notamment la justice, la concurrence et les politiques sociales.

«La question de la convergence réglementaire est une perspective qui va au-delà de la mise en place d'un espace économique intégré, à une modernisation compétitive et institutionnelle qui facilitera l'accès des produits marocains à des marchés outre qu'européens», a-t-il avancé.

Ce séminaire a été organisé par l'Association Ribat Al Fath pour le développement durable, en partenariat avec la Fondation Konrad Adenauer Stiftung (KAS).



Jeudi 9 Mai 2013

### **La convergence réglementaire, vecteur stratégique pour cristalliser une perspective ambitieuse entre le Maroc et l'UE**

*La convergence réglementaire est considérée comme un vecteur stratégique essentiel pour cristalliser une perspective ambitieuse entre le Maroc et l'Union européenne (UE), a affirmé, jeudi à Rabat, le ministre délégué aux Affaires étrangères et à la coopération, Youssef Amrani.*

"Au-delà de sa nature technique, la convergence réglementaire est un cheminement singulier qui déterminera, à terme, la capacité des relations Maroc-UE à se régénérer en permanence et à créer les conditions propices à un avenir commun dans un environnement régional traversé par de profondes incertitudes et turbulences", a précisé M. Amrani qui intervenait lors d'un séminaire scientifique sur "Maroc-Europe: La convergence réglementaire, acquis et limites".

Le ministre a, dans ce cadre, relevé que cette rencontre, organisée par l'Association Ribat Al Fath pour le développement durable, en partenariat avec la Fondation Konrad Adenauer Stiftung (KAS), interpelle le devenir des relations du Maroc avec l'UE et met l'accent sur un outil stratégique essentiel pour la réussite du Statut avancé, qui est "la convergence réglementaire".

M. Amrani a rappelé que depuis l'adoption, en octobre 2008, du document conjoint Maroc-UE relatif à l'octroi d'un Statut avancé pour le Royaume, son département oeuvre, dans une logique de proximité optimale et réfléchie, au renforcement de l'ancrage du pays au marché européen en construisant les bases d'un espace économique commun.

"Cet ancrage se traduit, aujourd'hui, par le renforcement continu de la concertation politique, le rapprochement graduel de la législation marocaine avec l'acquis communautaire, la conclusion prochaine d'un accord de libre-échange complet et approfondi, ainsi que par l'élargissement du spectre de l'association par une dynamisation de la coopération sectorielle", a-t-il fait savoir.

Le ministre n'a pas manqué de préciser que le Maroc et l'UE se sont fixés pour objectif commun d'opérer un véritable saut générationnel dans la conception de leurs relations multidimensionnelles, en allant au-delà d'une simple logique libre-échangiste, pour une intégration plus forte des structures politique, économique et sociale marocaines à celles de l'UE.

A cet effet, le Maroc et l'UE ont choisi de placer la convergence réglementaire au cœur de leur action commune pour faire émerger, à terme, un espace homogène et complémentaire régi par des principes et de règles uniformes, renforçant ainsi la visibilité et la lisibilité que doit s'offrir tout espace compétitif dans un monde concurrentiel globalisé, a-t-il insisté.

Et d'ajouter que le Maroc, qui s'est inscrit volontairement et consciemment aux principes de la convergence réglementaire, ambitionne de saisir l'opportunité unique qu'offre les perspectives réelles de l'intégration dans un grand ensemble économique commun qu'est l'UE.

M. Amrani estime que le comblement de l'écart réglementaire agira comme une "force motrice" pour améliorer la compétitivité globale de l'économie marocaine, à travers l'amélioration de la protection de ses opérateurs, le renforcement de son attractivité réglementaire et institutionnelle, et le développement de sa dimension durable sur les plans humains et environnementaux.

La convergence règlementaire constitue également une occasion pour le Maroc de consolider son processus de modernisation de ses structures réglementaires et institutionnelles pour libérer ses forces productives, renforcer son positionnement et ses capacités internes, et asseoir durablement la singularité du modèle marocain, en adéquation avec les profondes réformes entreprises, a-t-il noté.

M. Amrani a, par ailleurs, indiqué que son département opte pour l'adoption d'une approche graduelle, sectorielle et séquencée avec l'UE, dans le cadre d'un Programme national de convergence réglementaire, pour tenir compte de la capacité d'absorption de l'acquis par le Royaume et créer de subtiles synergies entre le rapprochement réglementaire et les politiques publiques marocaines.

En rappelant les négociations récemment lancées avec l'UE pour la conclusion d'un accord de libre-échange complet et approfondi, premier du genre en méditerranée, M. Amrani a avancé qu'il permettra de consolider davantage l'accord d'association actuellement en vigueur, en couvrant plusieurs domaines réglementaires et différentes dimensions, notamment les marchés publics, la facilitation du commerce, les mesures sanitaires et phytosanitaires, la propriété intellectuelle et la concurrence.

Il a également rappelé la mise en place du programme "Réussir le Statut avancé", doté d'un budget de 180 millions d'euros pour la période 2011-2013, qui, selon lui, permettra outre un appui sectoriel, de financer, à terme, le processus de convergence à hauteur de 89 millions d'euros.

M. Amrani a souligné la nécessité de renforcer la coordination effective et l'esprit d'appropriation commune auprès de tous les acteurs marocains concernés et les structures régionales, relevant que la réussite de la convergence réglementaire exigera un effort soutenu pour consolider les réformes lancées par le gouvernement en vue de renforcer les capacités administratives du Maroc, la qualification des ressources humaines et leur aptitude à s'approprier de nouveaux outils issus de l'Europe.

Ainsi, le succès de la convergence réglementaire est intimement lié à la capacité de l'UE d'assumer pleinement sa responsabilité vis-à-vis du Maroc, a estimé M. Amrani, relevant que l'Europe doit se doter d'une ambition financière conséquente pour accompagner durablement le Maroc dans son intégration effective au marché intérieur communautaire.

<http://www.maroc.ma/fr/actualites/la-convergence-r%C3%A9glementaire-vecteur-strat%C3%A9gique-pour-cristalliser-une-perspective#>

07.05.2013

Rabat, 07 mai 2013 (MAP) - L'Association Ribat Al Fath pour le développement durable et la Fondation Konrad Adenauer organisent, jeudi à Rabat, un séminaire sous le thème "Maroc-Europe, la convergence réglementaire acquis et limites".

Le caractère prioritaire de la convergence réglementaire a été confirmé par le statut avancé récemment accordé au Maroc et qui place le rapprochement des législations parmi les défis à relever pour une intégration plus intense du marché intérieur européen, indique un communiqué de l'Association Ribat Al Fath, ajoutant que la convergence réglementaire y est considérée essentielle pour la mise en œuvre du document conjoint sur le statut avancé.

L'appel avait été lancé pour l'élaboration d'un programme national de convergence réglementaire et la mise en place d'une instance marocaine de coordination interministérielle de la convergence réglementaire.

Le séminaire examinera plusieurs problématiques relatives à la mise en œuvre d'une stratégie du rapprochement et de planification des actions de coopération et à l'évaluation des acquis et des priorités, selon la même source.

<http://www.menara.ma/fr/2013/05/07/579724-s%C3%A9minaire-%C3%A0-rabat-sur-la-convergence-r%C3%A9glementaire-entre-le-maroc-et-leurope.html>



09 Mai 2013



## **Séminaire scientifique sur "Maroc-Europe: La convergence réglementaire, acquis et limites"**


Le ministre délégué aux Affaires étrangères et à la coopération, Youssef Amrani, intervenant, jeudi (09/05/13) à Rabat, lors d'un séminaire scientifique sur "Maroc-Europe: La convergence réglementaire, acquis et limites".


<http://www.map.ma/fr/phototheque/seminaire-scientifique-sur-maroc-europe-la-convergence-reglementaire-acquis-et-limites>

**MAGAZINE**  
**MARANCE**  
Le Magazine des Marocains du Monde

Jeudi 9 Mai 2013

## Séminaire scientifique sur la convergence réglementaire MarocEurope

 Tweet 0

 Gefällt mir 0

 +1 0

 Share

Marance

Jeudi 9 Mai 2013



Association Ribat Al-Fath pour le développement durable et la Fondation Konrad Adenauer Stiftung a tenu jeudi 9 mai 2013 à Rabat, un séminaire scientifique sous le thème "Maroc-Europe : La convergence

L'Association Ribat Al-Fath pour le développement durable et la Fondation Konrad Adenauer Stiftung a tenu jeudi 9 mai 2013 à Rabat, un séminaire scientifique sous le thème "Maroc-Europe : La convergence réglementaire.. Acquis et limites".

Les deux organisateurs visent à engager à travers cette rencontre une réflexion conjointe sur une dimension stratégique des relations Maroc-Europe.

[http://www.marance.info/Seminaire-scientifique-sur-la-convergence-reglementaire-MarocEurope\\_a1457.html](http://www.marance.info/Seminaire-scientifique-sur-la-convergence-reglementaire-MarocEurope_a1457.html)



« Maroc-Europe, la convergence réglementaire : Acquis et limites »



La salle des conférences de l'Association Ribat Al-Fath pour le Développement durable a abrité, hier jeudi 9 mai 2013, un important séminaire dans le cadre des nombreuses activités organisées en collaboration avec la représentation permanente à Rabat de l'Institution allemande « Konrad- Adenauer- Stiftung ». Le thème choisi pour cette nouvelle édition est « Maroc-Europe, la convergence réglementaire : Acquis et limites ».

Le programme de ce séminaire comprend l'allocution d'ouverture par le président Abdelkrim Bennani, suivi du Docteur Helmut Reifeld, représentant résident de la KAS à Rabat, avant de céder la parole au professeur universitaire Farid El Bacha, pour présenter le rapport introductif. Le ministre délégué auprès du ministre des Affaires étrangères et de la Coopération, M.Youssef Amrani, devait clôturer l'ouverture solennelle de ce séminaire.

La première séance de travail est consacrée à la participation du professeur Afifa Hakam, chef du département des sciences économiques à l'Université Mohammed V, du directeur général de l'Institut Royal des Etudes Stratégiques, M. Taoufik Mouline, du directeur Abdel Ilah Fountir du Secrétariat Général du Gouvernement et du professeur Ilham Hamdai du Centre Marocain des Etudes Juridiques.

La deuxième séance devait être dirigée par le professeur Miloud Loukili, président de l'Association Marocaine des Relations Internationales, avec la participation du professeur Ahmed Touhami, parlementaire, du professeur Ahmed Ghazali ancien président de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle, et du professeur universitaire Mohammed Larbi Benothmane.

<http://www.maghress.com/fr/lopinion/32296>



## Maroc - Union européenne : vers plus de convergence réglementaire



### Maroc - Union européenne : vers plus de convergence réglementaire

Le rapprochement entre le Maroc et l'Union européenne était le thème d'un séminaire scientifique jeudi à Rabat, organisé par l'Association Ribat Al Fath pour le développement durable. Présents: Rupert Joy, ambassadeur de l'UE au Maroc, et plusieurs chercheurs et professeurs universitaires.

Vendredi 10 mai 2013

★★★★★ Noter le sujet

Commenter ce sujet

<http://www.medi1tv.com/fr/maroc---union-europ%C3%A9enne-vers-plus-de-convergence-r%C3%A9glementaire-maroc-infos-17913>



## "المغرب والاتحاد الأوروبي : التقائية القوانين .. مكتسبات وحدود" موضوع لقاء علمي بعد غد الخميس بالرباط

تنظم جمعية رباط الفتح للتنمية المستدامة، بعد غد الخميس، بشراكة مع مؤسسة (كونرادأديناور) الألمانية، لقاء علميا حول موضوع "المغرب والاتحاد الأوروبي : التقائية القوانين .. وذكر بلاغ للجهة المنظمة أن هذا اللقاء العلمي، الذي سينطلق في الساعة التاسعة والربع صباحا بمقر الجمعية بالرباط، يندرج في إطار سلسلة اللقاءات العلمية التي دأبت الجمعية على تنظيمها سنويا منذ 11 عاما، حول واقع وآفاق العلاقات المغربية والأوروبية، بهدف توحيد الجهود من أجل تأطير البعد الاستراتيجي للعلاقات بين المغرب والاتحاد الأوروبي.

<http://www.almaghribia.ma/News/Article.asp?id=7&id=162673>

# منارة

## "المغرب والاتحاد الأوروبي : التقائية القوانين .. مكتسبات و حدود" موضوع لقاء علمي بعد غد الخميس بالرباط

الرباط/7 مايو 2013/ومع/ تنظم جمعية رباط الفتح للتنمية المستدامة، بعد غد الخميس، بشراكة مع مؤسسة (كونراد أديناور) الألمانية، لقاء علميا حول موضوع "المغرب والاتحاد الأوروبي : التقائية القوانين .. مكتسبات و حدود".

وذكر بلاغ للجهة المنظمة أن هذا اللقاء العلمي، الذي سينطلق في الساعة التاسعة والرابع صباحا بمقر الجمعية بالرباط، يندرج في إطار سلسلة اللقاءات العلمية التي دأبت الجمعية على تنظيمها سنويا منذ 11 عاما، حول واقع وآفاق العلاقات المغربية والأوروبية، بهدف توحيد الجهود من أجل تأطير البعد الاستراتيجي للعلاقات بين المغرب والاتحاد الأوروبي.



[Accueil](#) > La convergence réglementaire, une question stratégique dans les relations Maroc-UE (Ambassadeur de l'UE)

# La convergence réglementaire, une question stratégique dans les relations Maroc-UE (Ambassadeur de l'UE)

MAP 09.05.2013 16.00h

Rabat, 09 mai 2013 (MAP) -.La convergence réglementaire est considérée une question stratégique dans les relations entre Maroc et l'Union européenne (UE), a affirmé, jeudi à Rabat, l'Ambassadeur de l'UE au Maroc, Rupert Joy, relevant l'importance du pilotage de ce processus afin de garantir la réussite de rapprochement du Royaume avec l'UE.

"Le rapprochement réglementaire est une question stratégique dans les relations Maroc-UE. Le pilotage collectif de ce processus revêt une grande importance pour le Maroc, afin de garantir le succès de ce rapprochement", a indiqué l'ambassadeur qui intervenait lors d'un séminaire scientifique sur "Maroc-Europe: La convergence réglementaire, acquis et limites".

Dans ce cadre, M. Joy a rappelé l'adoption, en octobre 2008, du document conjoint Maroc-UE relatif à l'octroi d'un Statut avancé pour le Royaume, qui a été traduit par le renforcement de l'attention du Royaume de se rapprocher avec l'acquis communautaire, relevant la nécessité de la mise en place, à terme, d'un espace économique commun entre l'UE et le Maroc caractérisé par une intégration poussée de l'économie marocaine à celle européenne.

Pour ce qui est du plan d'actions voisinage Maroc-UE (2013-2017), l'ambassadeur a indiqué qu'il sera bientôt signé par les deux parties, notant qu'il devrait introduire un élément de qualification stratégique et une institutionnalisation du processus de rapprochement réglementaire.

Il a, à cet égard, appelé à identifier le type de rapprochement qui devrait permettre au Maroc de réaliser une croissance économique importante, une baisse du taux de chômage et une augmentation des exportations et du taux de compétitivité de l'économie marocaine.

Pour sa part, le président délégué de l'Association Ribat Al-Fath, Farid El Bacha a indiqué que la convergence réglementaire est considérée "essentielle" pour la mise en oeuvre du document conjoint Maroc-UE sur le statut avancé et pour un véritable rapprochement avec l'UE.

M. El Bacha, également professeur universitaire, a passé en revue les acquis du Maroc en matière de modernisation de son système juridique et de son

rapprochement avec l'acquis communautaire, relevant la divergence des systèmes juridiques malgré la convergence des lois avec l'UE.

"L'ouverture à d'autres cultures juridiques constitue un élément fondamental pour le rapprochement", a-t-il insisté.

De son côté, Taoufik Mouline, directeur général de l'Institut royal des études stratégiques (IRES), a souligné que le rapprochement réglementaire à l'Europe est un choix stratégique pour le Maroc, relevant toutefois que cette convergence est entaché des difficultés au niveau de certains chantiers transversaux, notamment la justice, la concurrence et les politiques sociales.

"La question de la convergence réglementaire est une perspective qui va au-delà de la mise en place d'un espace économique intégré, à une modernisation compétitive et institutionnelle qui facilitera l'accès des produits marocains à des marchés outre qu'européens", a-t-il avancé.

Ce séminaire a été organisé par l'Association Ribat Al Fath pour le développement durable, en partenariat avec la Fondation Konrad Adenauer Stiftung (KAS). SO---  
COUV. LC.

MAP 091443 GMT mai 2013



[Accueil](#) > La convergence réglementaire, vecteur stratégique pour cristalliser une perspective ambitieuse entre le Maroc et l'UE (Amrani)

# La convergence réglementaire, vecteur stratégique pour cristalliser une perspective ambitieuse entre le Maroc et l'UE (Amrani)

MAP 09.05.2013 13.15h

Rabat, 09 mai 2013 (MAP) - La convergence réglementaire est considérée comme un vecteur stratégique essentiel pour cristalliser une perspective ambitieuse entre le Maroc et l'Union européenne (UE), a affirmé, jeudi à Rabat, le ministre délégué aux Affaires étrangères et à la coopération, Youssef Amrani.

"Au-delà de sa nature technique, la convergence réglementaire est un cheminement singulier qui déterminera, à terme, la capacité des relations Maroc-UE à se régénérer en permanence et à créer les conditions propices à un avenir commun dans un environnement régional traversé par de profondes incertitudes et turbulences", a précisé M. Amrani qui intervenait lors d'un séminaire scientifique sur "Maroc-Europe: La convergence réglementaire, acquis et limites".

Le ministre a, dans ce cadre, relevé que cette rencontre, organisée par l'Association Ribat Al Fath pour le développement durable, en partenariat avec la Fondation Konrad Adenauer Stiftung (KAS), interpelle le devenir des relations du Maroc avec l'UE et met l'accent sur un outil stratégique essentiel pour la réussite du Statut avancé, qui est "la convergence réglementaire".

M. Amrani a rappelé que depuis l'adoption, en octobre 2008, du document conjoint Maroc-UE relatif à l'octroi d'un Statut avancé pour le Royaume, son département oeuvre, dans une logique de proximité optimale et réfléchie, au renforcement de l'ancrage du pays au marché européen en construisant les bases d'un espace économique commun.

"Cet ancrage se traduit, aujourd'hui, par le renforcement continu de la concertation politique, le rapprochement graduel de la législation marocaine avec l'acquis communautaire, la conclusion prochaine d'un accord de libre-échange complet et approfondi, ainsi que par l'élargissement du spectre de l'association par une dynamisation de la coopération sectorielle", a-t-il fait savoir.

Le ministre n'a pas manqué de préciser que le Maroc et l'UE se sont fixés pour objectif commun d'opérer un véritable saut générationnel dans la conception de leurs relations multidimensionnelles, en allant au-delà d'une simple logique libre-échangiste, pour une intégration plus forte des structures politique, économique et

sociale marocaines à celles de l'UE.

A cet effet, le Maroc et l'UE ont choisi de placer la convergence réglementaire au cœur de leur action commune pour faire émerger, à terme, un espace homogène et complémentaire régi par des principes et de règles uniformes, renforçant ainsi la visibilité et la lisibilité que doit s'offrir tout espace compétitif dans un monde concurrentiel globalisé, a-t-il insisté.

Et d'ajouter que le Maroc, qui s'est inscrit volontairement et consciemment aux principes de la convergence réglementaire, ambitionne de saisir l'opportunité unique qu'offre les perspectives réelles de l'intégration dans un grand ensemble économique commun qu'est l'UE.

M. Amrani estime que le comblement de l'écart réglementaire agira comme une "force motrice" pour améliorer la compétitivité globale de l'économie marocaine, à travers l'amélioration de la protection de ses opérateurs, le renforcement de son attractivité réglementaire et institutionnelle, et le développement de sa dimension durable sur les plans humains et environnementaux.

La convergence réglementaire constitue également une occasion pour le Maroc de consolider son processus de modernisation de ses structures réglementaires et institutionnelles pour libérer ses forces productives, renforcer son positionnement et ses capacités internes, et asseoir durablement la singularité du modèle marocain, en adéquation avec les profondes réformes entreprises, a-t-il noté.

M, Amrani a, par ailleurs, indiqué que son département opte pour l'adoption d'une approche graduelle, sectorielle et séquencée avec l'UE, dans le cadre d'un Programme national de convergence réglementaire, pour tenir compte de la capacité d'absorption de l'acquis par le Royaume et créer de subtiles synergies entre le rapprochement réglementaire et les politiques publiques marocaines.

En rappelant les négociations récemment lancées avec l'UE pour la conclusion d'un accord de libre-échange complet et approfondi, premier du genre en méditerranée, M. Amrani a avancé qu'il permettra de consolider davantage l'accord d'association actuellement en vigueur, en couvrant plusieurs domaines réglementaires et différentes dimensions, notamment les marchés publics, la facilitation du commerce, les mesures sanitaires et phytosanitaires, la propriété intellectuelle et la concurrence.

Il a également rappelé la mise en place du programme "Réussir le Statut avancé", doté d'un budget de 180 millions d'euros pour la période 2011-2013, qui, selon lui, permettra outre un appui sectoriel, de financer, à terme, le processus de convergence à hauteur de 89 millions d'euros.

M. Amrani a souligné la nécessité de renforcer la coordination effective et l'esprit d'appropriation commune auprès de tous les acteurs marocains concernés et les structures régionales, relevant que la réussite de la convergence réglementaire exigera un effort soutenu pour consolider les réformes lancées par le gouvernement en vue de renforcer les capacités administratives du Maroc, la qualification des ressources humaines et leur aptitude à s'approprier de nouveaux outils issus de l'Europe.

Ainsi, le succès de la convergence réglementaire est intimement lié à la capacité de

l'UE d'assumer pleinement sa responsabilité vis-à-vis du Maroc, a estimé M. Amrani, relevant que l'Europe doit se doter d'une ambition financière conséquente pour accompagner durablement le Maroc dans son intégration effective au marché intérieur communautaire. SO---COUV. LC.

MAP 091207 GMT mai 2013